



الهيئة المغربية لسوق الرأسمال
+٩٥٤١ ٣٥٣٥٠٥٤١ | ٤٣٠٨٠٣ | ٢٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par la Bank Of Africa d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons Rabat, le 13 juin 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 13 juin 2025 sous la référence VI/EM/018/2025 un prospectus relatif à l'émission par Bank Of Africa d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de Bank Of Africa relatif à l'exercice 2024 enregistré par l'AMMC le 13 juin 2025 sous la référence EN/EM/006/2025 ;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné perpétuel sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux d'intérêt facial	Révisable chaque 5 ans : Pour les 5 premières années le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux cinq (5) ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT) 5 ans telle qu'elle sera publiée par Bank Al Maghrib en date du 16 juin 2025, augmenté d'une prime risque.	Révisable annuellement: Pour la première année le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux plein 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons Du Trésor (BDT), telle que sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 16 juin 2025, augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	Entre 220 pbs et 230 pbs	Entre 210 pbs et 220 pbs
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 5 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)	
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	

La période de souscription s'étale du 20 juin au 24 juin 2025 inclus.



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.facebook.com/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)

